

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : LG036C8A | Bloc Immobilier : Pilotage de travaux immobiliers



78

Total d'heures d'enseignement

Présentation

Le bloc de compétence "Pilotage de travaux immobiliers" offre une expertise approfondie dans les marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre. Il explore également la technologie des bâtiments et la pathologie des bâtiments. Cette formation permet de développer les compétences nécessaires pour assurer la gestion efficace de projets immobiliers et garantir la qualité des constructions.

Mentions officielles :

Intitulé officiel :

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Comprendre les contours d'un projet, d'une affaire, d'une organisation, etc.

Définir des plans d'actions opérationnels et les mettre en œuvre en favorisant les innovations managériales

Compétences :

Le bloc apporte les compétences suivantes :

À partir d'un bon socle de connaissances en technologie et pathologie des bâtiments, initier et superviser la réalisation de travaux de maintenance, d'amélioration, de mise en conformité et de construction de biens immobiliers : déterminer, évaluer et programmer les travaux, préparer et suivre les marchés de maîtrise d'œuvre de travaux depuis les appels d'offres jusqu'à la réception.

Prérequis

Si aucun niveau particulier n'est exigé pour s'inscrire à ce bloc de compétences, il est fortement recommandé d'avoir le niveau d'étude ou d'expérience requis pour l'accès à la licence 3 Immobilier de l'ICH (voir ich.cnam.fr/formations/licence-de-l-ich/). L'élève pourra ainsi suivre les enseignements dans de bonnes conditions.

IMPORTANT : Si l'objectif de l'élève est, après validation de tous les blocs, d'obtenir la licence 3 Immobilier de l'ICH, ce diplôme ne pourra cependant lui être délivré que sur justification de ce niveau d'étude ou d'expérience.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre (DRM131)
- Introduction à la technologie des bâtiments (DRM138)
- Introduction à la pathologie des bâtiments (DRM139)

Modalités

Pour valider le bloc de compétences, l'élève doit valider toutes les unités d'enseignement (UE) le composant:

- soit par succès à l'examen (épreuve de mise en situation professionnelle); la validation des UE nécessite en principe une note de 10/20, mais une compensation est opérée entre les UE d'un même bloc de compétences, les notes inférieure à 8/20 n'étant cependant pas compensables;
- soit par la validation des études supérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE).

Tarif

Avec mon CPF	1.200 €
Mon employeur finance	1.500 €
Pôle Emploi finance	750 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 750 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 750 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible au Cnam ICH vers la Licence 3 Gestion immobilière (LG036101A).

Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétence est issu de la licence générale Gestion immobilière (LG03610A).

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

- Chargé de gestion locative en immobilier
- Gestionnaire de copropriété
- Agent immobilier
- Négociateur immobilier
- Conseiller immobilier